



### **Annulation d'actions**

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 28 juillet 2016, a décidé d'annuler 524 440 actions de la société d'une valeur nominale de 1,53 € acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le capital social est ainsi ramené de 172 121 459,58 euros à 171 319 066,38 euros divisé en 111 973 246 actions de 1,53 €, entièrement libérées

Saint-Etienne, le 29 juillet 2016